

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT AVIS SUR LE DOSSIER DE RÉPONSE À L'AAP DE LA RÉGION AURA**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP) ; Patrice MALFREYT (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Éric AGBESSI (Institut de technologie) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Vanessa PREVOT (VP Recherche) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Mathis NAPIERALA (VP Etudiant) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant du monde socio-économique) ;

Membres avec voix consultative : François PAQUIS (Directeur Général des Services UCA) ;

Invités permanents : Jérôme NORMAND (Cabinet) ;

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE A DISTANCE DU LUNDI 30 JUIN 2023

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°2021-12-17-06 du 17 décembre 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

La Région AURA a renouvelé, pour l'année 2023, son appel à projets « Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur ». Dans ce cadre, les établissements d'enseignement supérieur de la région doivent répondre aux deux objectifs suivants :

- Objectif 1 (prioritaire) : Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur par le développement d'une offre de formations en lien avec les besoins économiques du territoire, ou répondant à une situation de saturation de l'offre sur la métropole ou à un constat de moindre recours de la part des bacheliers issus de zones rurales.

- Objectif 2 : Améliorer les conditions de réussite et de vie des étudiants sur les sites de proximité, éloignés des campus métropolitains.

Les 9 projets proposés par l'UCA couvrent l'ensemble des campus territoriaux en Auvergne, et répondent effectivement aux deux objectifs précités, à la fois pour le volet formation, et pour celui dédié à la réussite étudiante. Ils représentent au total une demande d'aide, auprès de la région AURA, à hauteur de 719 563 €.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De donner un avis favorable au dépôt des 9 dossiers mentionnés en annexe 1, au titre de l'appel à projets de la Région AURA, intitulé « Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur » pour l'année 2023.

Membres en exercice : 12

Votes : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2023-06-30-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Liste AAP 2023 : Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes

	MONTANT DEMANDE
Consolidation de la présence de l'ufrstaps de CLERMONT Ferrand sur le site universitaire de vichy (volet investissements) (00206933) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:40	60 000 €
Consolidation de la présence de l'ufrstaps de CLERMONT Ferrand sur le site universitaire de vichy (volet fonctionnement) (00206930) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:40	33 000 €
« Mise à disposition d'infirmier, de psychologue, d'assistante sociale et de médecin sur les campus des IFSI dans le cadre d'Universitarisation avec l'UFR de Médecine et de professions Paramédicales" (00206928) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:41	31 061 €
Aménager une salle de musculation SUAPS pour créer un lieu de vie commun et développer des infrastructures répondant aux besoins et attentes de étudiants du site de Montluçon. (00206927) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:41	125 701 €
Permettre une ouverture large dans la semaine de l'antenne relais du Learning centre au Puy-en-Velay (00206926) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:51	4 000 €
Financement d'un chargé de projets culturels et de culture scientifique dédié aux campus territoriaux de l'UCA et de l'organisation d'actions culturelles sur chaque campus territorial (00206925) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:52	60 000 €
Achat d'un pilote : système d'extraction par fluide supercritique (CO2) pour le BUT Chimie de l'IUT Clermont AUVERGNE, site du Puy en Velay. (00206924) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:52	80 000 €
Demande de moyens RH pour la mise en place du BUT 3 sur le développement de l'offre de formation et le développement de l'alternance. (00206920) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:52	244 801 €
Universitarisation du cursus Préparateur / Technicien en Pharmacie : forfait déplacement pour les étudiants de Haute Loire, du Cantal et de l'Allier. (00206910) Prise en charge le lundi 3 juillet 2023 à 16:56	81 000 €
TOTAL DEMANDE	719 563 €